



Arret travail apres inapte

Par **gallie2013**, le **19/12/2016** à **13:54**

bonjour

J'ai été déclaré inapte à mon poste, mon employeur m'a retrouvé un reclassement mais je ne suis pas d'accord, j'aurai toujours des charges à porter et c'est dans une scierie, donc gros matériel. De plus, j'ai un début de bronchite, je peux demander à mon médecin de me mettre en arrêt pour maladie, j'ai peur que mon employeur ou la CPAM trouve cela abusif. Merci pour votre réponse car je vais chez mon médecin demain, si ça ne va pas mieux, cordialement.

Par **Visiteur**, le **19/12/2016** à **18:07**

Bsr,

Si vous êtes malade, selon la gravité, c'est au médecin de décider si vous devez être en arrêt, pas à vous de lui demander.

Il n'est pas dans nos moyens de connaître le degré de franchise des intervenants. Quant à la CPAM, elle dispose d'outils sophistiqués pour suivre les dossiers et cible les gens à contrôler au travers d'incohérences ou par rapport à des données statistiques.